

Alain CHABROLLE

Vice-président de la Région Rhône-Alpes en charge de la santé et de l'environnement

Bonsoir Madame la présidente de la FNORS, Monsieur le président de l'ORS Rhône-Alpes, Messieurs les représentants des ORS, mesdames messieurs. Il me revient donc de conclure ce 12^{ème} congrès national des observatoires régionaux de santé consacré à « territoires et santé des populations ».

J'ai eu, au moins à 2 titres, grand plaisir à participer à vos journées de travaux. En effet je suis vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes en charge de la santé et de l'environnement. Avec mon homologue de Picardie François Veillerette, que vous avez écouté, nous sommes les deux premiers vice-présidents en France avec cette responsabilité, ce qui marque notre volonté et celle de nos régions de s'attaquer aux enjeux de la santé environnementale. Nous sommes persuadés de la légitimité des régions à cet égard. Par ailleurs la région Rhône-Alpes a su développer une excellente relation de travail avec l'ORS Rhône-Alpes, et nous avons contribué au financement de ce colloque de manière très significative, et efficace, à en juger par la qualité de l'organisation. Je me permets d'ajouter un 3^e point personnel : je suis très attaché personnellement à ces enjeux et je suis sûr, après avoir écouté Mr Toussaint, que j'ai un génotype favorable.

L'approche territoriale dans les politiques publiques : plus que jamais la place des territoires dans l'aménagement des territoires va devenir importante, ainsi que la place et le rôle des régions. Vous avez mis en évidence les nécessités de cohérence entre les différents niveaux d'organisation et l'organisation elle-même des différentes politiques et démarches. Cela concerne bien sûr l'articulation entre les territoires de l'ARS et ceux de l'observation et des études de l'ORS.

L'observation des territoires : la connaissance basée sur l'observations de terrain est primordiale. Elle doit être discutée, contestée, validée, mutualisée et portée à connaissance de tous, dans la transparence - j'insiste, dans la transparence -, et je puis vous assurer que vous aurez des élus à vos côtés pour assurer le portage politique du résultat de vos travaux. Dans la transparence donc et avec pédagogie.

L'approche méthodologique avec ces outils doit être testée à petite échelle, puis reprise après validation, déclinée à plus vaste échelle et généralisée. Les équipes pluridisciplinaires décloisonnées que vous avez pu mettre en place et solliciter sont indispensables à ces travaux. Vos observations sont excessivement précieuses pour nous, sur l'état de santé, sur l'offre de services pour plus de visibilité, donc pour tous les diagnostics, mais surtout pour élaborer nos stratégies, pour définir les besoins de services et de santé, pour définir et conforter les cibles, pour les hiérarchiser et pour aider ensuite au suivi et à l'évaluation. Il y a donc nécessité que chaque région contribue aux enquêtes nationales et soit aussi en lien avec les autres régions d'Europe.

Nous attendons donc des ORS et de vous tous des propositions précises, des propositions d'actions ciblées. Il y a maintenant suffisamment de diagnostics, d'études, de consensus, cela a été dit, pour avancer concrètement.

La participation à la mobilisation : comment accroître l'efficacité des politiques de dépistage, de prévention, d'éducation à la santé, c'est un sujet qui doit tous nous mobiliser notamment au regard

de l'efficacité des financements publics et de l'urgence face à la dégradation de la précarité, de la paupérisation et du développement de certaines maladies.

Les inégalités de santé : bien sûr c'est au cœur des politiques des conseils régionaux et au cœur de l'ensemble de nos politiques. Je ferai une petite remarque tout de même par rapport à la croissance : croissance pour qui ? Croissance de quoi ? Croissance pourquoi ? Croissance comment ? Je crois aussi que toutes les politiques que l'on met en place doivent nous interroger sur les principes de justice, de solidarité, sur notre modèle de développement, de croissance, avec quels contenus qualitatifs et avec quels contenus humains.

La nécessité du bon accès aux moyens, aux dispositifs, aux établissements, aux différents services est évidente, d'où l'intérêt de l'approche territoriale, mais aussi d'une approche intégrée globale et de la prise en compte dans l'ensemble de nos politiques d'aménagement du territoire. On voit combien santé humaine et bonne santé de l'environnement, par exemple, sont intimement liées. La démocratie sanitaire, cela a été évoqué récemment, cette gouvernance partagée tant demandée, tant critiquée, doit quand même être une culture commune, si l'on veut réussir les plans régionaux de santé. Nous restons inquiets sur la conduite de ces différents travaux, sur l'urgence dans laquelle on travaille et ensuite sur l'atteinte des objectifs, et soyez persuadés que nous resterons excessivement vigilants vis-à-vis de tous ces dispositifs.

Les inégalités environnementales : permettez que j'insiste un peu, c'est au cœur de ma délégation. J'ai noté avec grand plaisir que l'on passait enfin à une approche écosystémique, et aussi à une gestion par le danger et non tout simplement par le simple calcul du risque. Les inégalités d'exposition ont été mises en évidence ainsi que la pertinence des modèles écologiques. Les travaux du projet CIRCE¹ entre autres ont permis une approche spatialisée de l'évaluation, de l'exposition multimédia, intégrant les bases de données nationales de surveillance des milieux. Ces travaux vont permettre maintenant le croisement avec les données sanitaires environnementales et socio-économiques, donc comptez sur moi pour promouvoir de manière tout à fait déterminée l'extension de ces études à l'ensemble des régions, et notamment pour convaincre l'ensemble de mes homologues de l'Association des Régions de France. Je suis particulièrement intéressé à l'intégration des poly-organiques dans toutes ces études, à cet égard je me permets de vous poser une question, tout à fait impertinente bien sûr : y a-t-il une épidémie de cancer en France, en Europe ? Et je vous pose la question... bien sûr ce serait pour un prochain colloque !

Mr Toussaint a indiqué qu'il fallait à cet égard être vigilant vis-à-vis de quelques une de nos certitudes, de nos certitudes ponctuelles.

Les personnes qui ont 60-85 ans actuellement sont nées entre 1925 et 1950, et n'ont pas été les plus exposées aux CMR ou aux perturbateurs endocriniens. Et puis un sujet dont on a peu parlé, ce sont les risques (non pas le risque mais les risques) et notamment du volet qui vous concerne dans le plan national d'adaptation aux changements climatiques. Je pense qu'il faut l'avoir en mémoire à travers les travaux des ORS et à travers aussi nos futures politiques de prévention, notamment vis-à-vis des

¹ Note : CIRCE (Cancer Inégalités Régionales et Cantonales et Environnement) : Etude menée par les ORS et plusieurs autres partenaires dont l'INERIS, sur 5 régions françaises (Bretagne, Île de France, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Rhône-Alpes) qui consiste en une analyse spatiale de données épidémiologiques, socio-économiques et environnementales.

défis énergétiques et climatiques. Soyons vigilants donc aux cancers des jeunes et des jeunes femmes ; l'explosion des maladies chroniques, des maladies non-transmissibles notamment doit être un enjeu majeur pour nous.

Mais, permettez-moi encore d'être impertinent : oui, nous sommes satisfaits que l'on parle de déplacer le curseur du curatif vers le préventif. D'ailleurs vous êtes à Lyon dans une ville où les associations de prévention et de promotion de la santé, avec la Mutualité Française et la Région Rhône-Alpes, conduisent un projet unique tout à fait innovant de pôle régional de promotion de la santé, pour l'implanter dans un lieu emblématique, l'Hôtel-Dieu, où les activités ont été fermées et qui va être reconverti. Mais quel type de prévention veut-on ? Pour quel objectif ? Ces questions doivent répondre aux défis et aux enjeux qui nous concernent, notamment vis-à-vis de la finitude de la planète, de la diminution des ressources et vis-à-vis des enjeux climatiques, écologiques et énergétiques.

Toutefois, dans le domaine de la santé environnementale, il y a des certitudes. Les premières mesures de prévention sont déjà l'élimination des polluants majeurs, et cela on peut le faire dans maintes politiques, comme l'a indiqué tout à l'heure François Veillerette. Je ne citerai que quelques mots, qui parlent notamment aux Rhône-alpins : les PCB, le mercure à Grenoble, le retrait du bisphénol, toute l'application du plan Ecophyto, et puis aussi toutes les interrogations que l'on peut se poser sur l'ensemble des perturbateurs endocriniens. On a bien vu ce matin avec Monsieur Chaix et John Lawrence combien était importante l'approche globale. Ça décoiffe peut-être... Mais c'est le cœur de nos préoccupations pour demain.

L'information et l'éducation, bien sûr, on en parlait, c'est indispensable pour tous les acteurs. Mais je dois vous le dire, aussi pour l'ensemble des élus, et donc les travaux des ORS que l'on porte à connaissance de tous sont précieux pour nous. L'information et l'éducation doivent permettre une gouvernance partagée de la santé, pour que même dans les commissions il y ait une culture partagée commune. On voit bien que les enjeux de santé ne sont plus du seul ressort de l'Etat. Toutes les collectivités, en fonction de leurs compétences, de leurs territorialités, sont déterminées à s'engager. L'Etat doit bien tenir compte que la santé est l'affaire de tous, et pas qu'au niveau de la responsabilité individuelle avec ses aspects récurrents de culpabilisation, mais bien avec une vision éco-systémique. Le partage entre les différents acteurs doit être effectif, visible, et prendre en compte la réalité de chacun et bien sûr, les possibilités financières de chacun des acteurs. Ayons en tête à cet égard l'expérience de nos amis canadiens.

Pour conclure, je me permettrai quelques remarques et demandes vis-à-vis des ORS : quel sera le bon maillage de vos études ? Quelles méthodes pour quels types d'actions ? Je me félicite vraiment, madame la présidente, de tout le travail que vous avez effectué avec vos collègues. Et je sais avec quelle difficulté et détermination, parce que vous vous êtes battue pour l'indépendance et la neutralité de l'ORS : je vous en félicite. Je me félicite aussi premièrement de votre guide méthodologique pour les maîtres d'ouvrage, c'est une très bonne base de travail à faire connaître, et , deuxièmement de votre travail inter-régions de mutualisation et de capitalisation. Nous avons besoin de vous pour l'aide à la décision réelle et concrète, donc pour plus de visibilité et de hiérarchisation dans nos actions. Ceci est excessivement important pour nous, notamment pour la meilleure adéquation entre nos ressources et la satisfaction des besoins. J'ai confiance dans les ORS : soyez persuadés de tout mon appui au sein de l'ARF, l'Association des Régions de France, pour que

toutes les régions de France, enfin, vous soutiennent et bénéficient du meilleur de vos travaux et de l'implication de chacun d'entre vous. Enfin je remercie vraiment chaleureusement Olivier Guye, directeur régional de l'ORS Rhône-Alpes, et toute son équipe, pour l'organisation parfaite de ce colloque. Merci à vous tous.